

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 15 décembre 2014 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, Maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe

EST ABSENTE :

Madame Manon Théberge	Conseillère
-----------------------	-------------

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 h 30) ET ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

14-12-233 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ORDRE DU JOUR (19 H 30)
2. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNEE 2015
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEES 2015, 2016, 2017
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
5. FERMETURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015**

14-12-234 CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé le contenu du projet de prévisions budgétaires 2015 lors de la rencontre de travail du 11 novembre 2014;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires 2015 au montant total de **4 939 733 \$** telles que présentées ci-dessous :

DÉPENSES :

Administration générale	864 000 \$
Sécurité publique	676 738 \$
Transport	602 872 \$
Hygiène du milieu	620 485 \$
Santé, bien-être et urbanisme	278 776 \$
Loisirs et culture	884 098 \$
Frais de financement	589 624 \$
Immobilisations	423 140 \$
TOTAL	4 939 733 \$

RECETTES :

Taxes	3 976 598 \$
Paiement tenant lieu de taxes	41 190 \$
Autres recettes de sources locales	619 445 \$
Affectation surplus et fonds réservés	302 500 \$
TOTAL	4 939 733 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015, 2016, 2017**

14-12-235

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Neuville doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et Villes*;

CONSIDÉRANT QUE certaines immobilisations des années 2015, 2016 et 2017 sont conditionnelles à l'obtention de subventions gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 tel que présenté au montant total de 5 389 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

La période de questions débute à 19 h 45 pour se terminer à 19 h 50. Les membres du conseil répondent aux différentes questions.

5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 50.

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Daniel Le Pape
Directeur général et greffier